



CHSCT d'AC 9 mars 2017 – Déclaration de la CGT

La CGT souhaite, comme elle s'efforce de le faire à chaque CHSCT, faire une déclaration sur des questions concrètes.

Premièrement, l'ordre du jour de cette séance - avec 10 points, dont 3 très importants - est beaucoup trop chargé, même sur une journée.

Deuxièmement, nous ne comprenons pas pourquoi la réunion prévue le 24 février a été annulée. Elle aurait pu permettre d'examiner enfin le projet de programme de prévention dans de bonnes conditions.

Troisièmement, nous n'avons reçu aucune explication sur l'absence de documents exploitables concernant l'emménagement dans l'Arche lors des deux réunions précédentes (les 25 novembre et 15 décembre 2016), **ni sur le refus de consultation du CHSCT sur le microzoning, ce qui a amené les organisations syndicales à boycotter ces deux réunions.** Nous souhaitons en particulier avoir l'avis de l'inspecteur santé sécurité sur cette consultation, car nous sommes aujourd'hui dans la même situation. Nous vous rappelons la réponse apportée par l'administration à la préconisation du CHSCT du 8 avril 2014 : *«Les plans d'aménagement de la paroi sud de l'Arche ne sont pas réalisés à ce jour (...). En ce qui concerne l'Arche sud rénovée, l'avis du CHSCT sera recueilli en temps utile.»* Ce «temps utile» nous semble être arrivé depuis déjà un bout de temps.

Quatrièmement, la CGT n'entend pas faire de l'abattage pour venir à bout de l'ordre du jour impraticable d'aujourd'hui. Nous souhaitons consacrer le temps nécessaire à chaque question, quitte à ne pas les traiter toutes, et nous invitons nos collègues à faire de même.

Cinquièmement, la CGT a alerté à plusieurs reprises (en particulier lors de la séance du 12 avril 2016 dont nous avons à approuver le PV aujourd'hui) sur **le fait que le CHSCT n'a pas pour mission de tenir des réunions formelles, mais de contribuer réellement à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.** Ce n'est pas le tableau de suivi qui nous a été transmis qui nous convainc de l'amélioration recherchée de nos modalités de fonctionnement. Toutes les questions sans réponse sont considérées comme traitées. Tous les problèmes non résolus apparaissent comme réglés. Vous croyez qu'il suffit de répondre que l'administration ne fera rien pour que l'affaire soit classée et qu'on passe ensemble à la suivante ? Nous vous l'avons déjà dit, nous voulons que cette mascarade cesse et que des solutions soient vraiment recherchées aux problèmes posés, et des vraies réponses apportées aux préconisations du CHSCT.

Nous interviendrons bien entendu sur les différents points d'ordre du jour, mais nous voulons préalablement appeler l'attention sur les questions suivantes :

Pour ce qui concerne l'emménagement dans l'Arche, nous éprouvons de la satisfaction, après l'avoir tant demandé, à ce qu'enfin les ministères de l'environnement et du logement aient, en Arche Sud, une entrée en rez-de-dalle accessible pour les personnes à mobilité réduite. Toutefois, notre même ministère chargé d'édicter les règles

d'accessibilité est toujours défaillant en Tour Séquoia, avec des ascenseurs incommodes pour les mal voyants et des portes lourdes à tirer ou pousser, au centre de documentation, dans les toilettes, etc. ce qui n'est pas possible pour les personnes en fauteuil.

Nous souhaitons avoir communication du rapport de la DMA sur l'accessibilité de la Tour Séquoia et de l'Arche, certain-e-s d'entre nous ont participé au groupe de travail sur l'accessibilité lors de la première phase du regroupement immobilier, sans avoir de retour. **De même, nous réitérons notre demande d'avoir communication de l'étude technique sur le remplacement du robot de la cellule «dossiers» de GAP.** Il ne suffit pas de nous dire que l'administration était prête à dépenser un million, mais qu'un pompier qui passait par là a opportunément fait remarquer qu'il manquait 15 cm d'espace de sécurité pour qu'il puisse être installé. Il faut nous le prouver.

Pour ce qui concerne les réorganisations – et quoi que nous en pensions sur le fond - nous constatons que les études dites d'impact ou d'incidences ne traitent ni des conséquences ni des objectifs de ces réorganisations en termes de ressources humaines, et celle qui en dit le moins sur le sujet (celle qui ne communique même pas la liste des postes supprimés ou modifiés) est celle de la DRH. Or, si l'instruction ministérielle du 19 août 2014 a préconisé de telles études, en les assortissant de la nécessité d'une adéquation missions/moyens, c'est dans le but de prévenir les risques psychosociaux, comme doivent également le faire le CHSCT et l'État employeur. Où est l'adéquation missions/moyens dans ces études ? Quels besoins de compétences sont identifiés et quelles mesures prises pour y répondre ? Comment les baisses d'effectifs sont-elles compensées ? La CGT considère qu'il faut aller au-delà de la fourniture du numéro de téléphone d'une cellule d'écoute - même si celle-ci peut s'avérer utile - et apporter des réponses collectives en termes de stratégie, de missions, de formation, de temps de travail, de sens et de reconnaissance, plutôt que de médicaliser et psychologiser à outrance. Nous notons toutefois que des évolutions positives se dessinent dans le nouveau projet de note d'accompagnement des agents qui nous est parvenue hier, pour celles et ceux d'entre nous qui sont membres du CTAC. Mais pourquoi ne travaillons-nous pas mieux, en amont et dans la concertation, plutôt que dans cette errance chaotique ?

Enfin, au moins deux des déclarations d'accidents de service que nous allons examiner aujourd'hui nous démontrent, une fois de plus, la nécessité d'avoir un cabinet médical opérationnel en Tour Séquoia. Le fait que l'administration s'obstine à le refuser nous apparaît comme une mise en danger des 2500 agents qui y travaillent. La CGT redemande la mise à disposition de locaux de repos, d'accueil et de prévention dans cette tour dans des conditions satisfaisantes.

Nous vous remercions de votre attention.